

## **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES**

### **PLATRERIE PEINTURE**

#### **A. DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (DTU)**

Exécution des travaux suivant DTU en vigueur à ce jour, y compris :

- \* Cahier des Clauses Techniques (CCT).
- \* Cahier des Clauses Spéciales (CCS).

Ces deux types de documents sont d'application contractuelle.

D'autres documents tels que Mémentos et Guides de choix sont utiles à la conception des ouvrages, mais ne sont pas destinés à être imposés à l'entrepreneur.

Liste complète des DTU suivant le Référentiel Technique et Réglementaire de la construction **REEF 4** édité par le **CSTB**. Edition en vigueur à ce jour.

#### **B. NORMES**

**Les normes européennes Eurocodes** (*transposés en normes nationales NF EN*) de conception et de calcul des bâtiments et des ouvrages de génie civil, élaborés par le Comité européen de normalisation (CEN), sont obligatoires et applicables.

**Normes Françaises Homologuée (NF)** : conformément au décret n°84/74 modifié du 26 janvier 1984, l'application des **Normes Françaises Homologuée (NF)** est obligatoire.

Les normes expérimentales (XP) sont également applicables.

**Les fascicules de documentation (FD)** sont des documents de référence à caractère essentiellement informatif.

Les normes et réglementation handicapés sont également applicables.

#### **C. DIVERS**

Tous les Codes, Lois, Règlements, Règles Professionnelles etc. concernant la construction de bâtiments sont applicables.

L'entrepreneur du présent lot prendra obligatoirement connaissance de la notice [Plan Général Coordination Sécurité et de Protection de la Santé](#) (PGCSPS) établie par un bureau spécialisé SPS désigné par le Maître d'Ouvrage et jointe au présent dossier.

L'offre de l'entreprise tiendra obligatoirement compte des exigences de la dite Notice.

Le présent CCTP est complémentaire aux plans Architecte. Avant chiffrage du quantitatif et afin d'éviter toutes contestations ultérieures, l'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement prendre connaissance de l'ensemble des pièces constituant le dossier, à savoir plans architecte, plans techniques, plans de détails, pièces écrites etc. et faire part de ses observations en temps voulu au maître d'œuvre.

Important : L'incidence de l'ensemble des présentes Prescriptions Techniques doit être inclus aux prix unitaires.

Les entreprises doivent vérifier la conformité des implantations avec les plans architecte. Toute erreur ou divergence avec les plans doit être signalée préalablement à l'exécution des ouvrages.

Les modifications et réajustements éventuels seront exécutés suivant indications de l'architecte et après validation par le Maître d'Ouvrage.

#### **D. PLAFONDS SUSPENDUS**

Mise en œuvre des plafonds suspendus conformément aux normes **NF DTU 58.1 P1-1 (P1 -2 et P2) (décembre 2008) : Travaux de bâtiment - Plafonds suspendus.**

##### Dispositif de suspension :

Tous les dispositifs de suspension aux structures, les ossatures primaires et secondaires nécessaires pour la mise en œuvre des faux-plafonds sont à la charge du présent lot.

##### Etude thermique :

Les plafonds réalisés sous terrasses ou sous toiture doivent faire l'objet d'une étude thermique préalable (ventilation, barrière-vapeur, etc.). Ceci pour éviter tous risques de condensation ou de migration de vapeur d'eau susceptible de nuire à la toiture et à la bonne tenue du plafond.

##### Suppression du local :

Les matériaux et leur mise en œuvre doivent être choisis de façon telle, que le plafond puisse résister sans soulèvement à une mise en suppression éventuelle du local.

##### Locaux à forte hygrométrie :

Dans les locaux à forte hygrométrie, les matériaux et les ossatures doivent être adaptés à celle-ci. On entend par forte hygrométrie, un taux d'humidité relative de l'air supérieur à 70 % pour une température de 20 °C.

##### Rives :

Suivant le type de plafond employé, les dalles, bacs ou panneaux seront arrêtés par un profil de rive, sous forme de coulisse ou de cornière.

##### Passage au droit des joints de dilatation :

Plafonds suspendus sur ossature apparente : les appuis des panneaux ou dalles devront permettre le mouvement du gros-œuvre sans risque de chute.

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)  
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE  
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)  
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 04 ISOLATION -PLATRERIE - PEINTURE - FAIENCE

---

Plafonds suspendus sur ossature semi-apparente : Les appuis apparents seront situés parallèlement à la ligne du joint de dilatation.

Plafonds suspendus sur ossature non apparente : Les dalles, panneaux seront interrompus à l'aplomb de la ligne du joint de dilatation et l'espace vide ainsi créé sera revêtu d'un couvre-joint fixé sur un des côtés seulement.

Planéité générale de l'ouvrage fini :

La planéité de l'ouvrage fini sera telle qu'une règle de longueur suffisante, de 1,20 m de long pour les plafonds de surface inférieure à 4 m<sup>2</sup>, et de 2 m de long pour les plafonds de surface supérieure à 4 m<sup>2</sup>, dans le cas d'un plafond horizontal de type courant, déplacée en tous sens contre la face apparente du plafond, ne fasse pas apparaître une flèche, ou une contre-flèche, supérieure à 3 mm.

Consistance des travaux :

Les travaux de plafonds suspendus comprennent :

Les études, calculs, tracés, dessins d'exécution et de détail des ouvrages, la vérification de l'ossature et des matériaux choisis aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique et aux prescriptions contractuelles de résistance, de non soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolation thermique et acoustique.

La fourniture et la pose des ossatures métalliques y compris tous systèmes d'accrochage, de fixation, de liaison (pattes à scellements, clips, coulisseaux, glissières, etc...).

La protection par galvanisation, électro-zingage, anodisation ou revêtement organique, de tous éléments métalliques.

Divers :

L'entrepreneur du présent lot soumettra pour approbation au Maître d'Œuvre d'une part, les plans définissant les emplacements et les dimensions des trous, feuillures, engravures, qui sont susceptibles d'être réservés lors de l'exécution des travaux de gros- œuvre, et d'autre part, les dessins d'ensemble et de détails nécessaires à l'exécution des plafonds suspendus.

## ***E. RECEPTION DES PAROIS***

Réception obligatoire de toutes les parois extérieures et intérieures avant l'exécution des travaux de plâtrerie peinture, en présence de l'Architecte

## ***F. ISOLANTS***

Les matériaux isolants proposés (laine minérales ou autres) devront satisfaire les exigences de la réglementation thermique et de la réglementation acoustique.

La résistance thermique de l'isolant devra être conforme à celle prise en compte par le bureau d'étude pour le calcul des déperditions.

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)  
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE  
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)  
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 04 ISOLATION -PLATRERIE - PEINTURE - FAIENCE

---

L'ensemble des produits employés devront être obligatoirement d'une part sanctionné par un Avis Technique et d'autre part bénéficier d'un certificat de suivi de marquage Certification ACERMI délivré par le CSTB.

#### **G. PROCÉDES NON TRADITIONNELS**

L'application de matériaux non traditionnels sera exécutée suivant les recommandations du CSTB.

#### **H. ANTIROUILLE**

Le traitement antirouille sur tous les ouvrages métalliques et avant pose des ouvrages, est à la charge des Entreprises intéressées. La retouche de la couche antirouille est à la charge du présent lot.

#### **I. ECHAFAUDAGES**

Tous les échafaudages nécessaires seront compris.

#### **J. TRAVAUX DE PEINTURE**

D'une manière générale, l'ensemble des travaux sera exécuté conformément à la série des **DTU 59.1 à 59.5**.

La mise en peinture des matériaux constituant les subjectiles ne peut être exécutée que s'ils satisfont aux prescriptions définies au DTU 59.1

Les états de finition communs à tous les subjectiles (sauf autres dispositions prévues dans le présent document) sont du type **Finition A**.

Les retouches en fin de chantier sont à la charge du présent lot.

Toutes les peintures employées devront être assorties d'une garantie de chantier de 5 ans.

Une fiche technique accompagnera chacun des produits élaborés par le fabricant. Cette fiche technique établie sous la responsabilité du fabricant fera référence aux Labels ci-après.

Marque NF – Données Environnementales et Sanitaires - AGREMENT MINISTERIEL - SPECIFICATION AFNOR - SPECIFICATION GPEM/PV.

Les ouvrages vitrés sous parclozes, bois ou métalliques, seront **imprimés et peints avant la pose du vitrage.**

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)  
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE  
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)  
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 04 ISOLATION -PLATRERIE - PEINTURE - FAIENCE

---

Un soin particulier sera apporté à la réalisation en peinture des fonds de feuillures.

***K. NETTOYAGE ET EVACUATION DES DECHETS***

Le chantier devra être tenu en permanence en bon état de propreté. Les matériaux inutiles, les gravois et déblais seront triés et enlevés, au fur et à mesure de l'avancement des travaux par l'entreprise titulaire du présent lot.

## **1 ISOLATION - PLATRERIE**

### **1.1 Déplacement de mobilier a la charge du MAITRE D'OUVRAGE**

**A LA CHARGE DU MAITRE D'OUVRAGE** le déplacement avec soins du mobiliers existants et autres éléments avant intervention et après intervention des travaux, afin d'éviter leur détérioration compris toutes manutentions, protections nécessaires et toutes sujétions et comprenant :

- Les tables et chaises.
- Les bureaux.
- Les tableaux d'affichages.
- Les extincteurs.
- Les meubles, armoires, étagère.
- Les rideaux et stores intérieurs.
- Liste non limitative.
- D'une manière général tous les éléments gênant afin de permettre les travaux dans de bonne condition.
- A voir obligatoirement sur place.

### **1.2 Isolant en laine minérale sur ossature rampante du plafond suspendu.**

Fourniture et pose rampante, sur l'ossature métallique du plafond suspendu d'un isolant en laine minérale type "IBR revêtu kraft". Epaisseur : 260 mm (R = 6.50 m<sup>2</sup> K/W). Pose en une couche avec pare-vapeur. Certification ACERMI obligatoire.  
\* Compris montage et démontage d'échafaudage.

#### **Localisation :**

Sur salle polyvalente et hall.

### **1.3 Plafond suspendu acoustique décoratif Rockfon "Ekla".**

Plafonds suspendus décoratifs horizontaux et rampants y compris tous accessoires et toutes sujétions pour une finition parfaite. Plafond permettant l'intégration de luminaires ou autres ouvrages.

#### **Ossature :**

- \* Pose sur ossature apparente en profilés acier galvanisé revêtu d'une peinture laquée cuite au four. Teinte suivant toutes les possibilités de la gamme.
- \* Suspentes par tiges filetées avec brides et écrous, fixées à la structure.

**Plafond :**

- \* Plafond "Rockfon" constitué de panneaux acoustiques en laine de roche volcanique dont la face apparente est revêtue d'un voile minéral renforcé peint en blanc. La face coté plénum est revêtue d'un voile minérale naturel. Les bords sont peints en blanc et sont non dégradables.
- \* Compris une cornière de rive au niveau du plafond fini.
- \* Mise en œuvre conformément aux prescriptions du DTU 58.1 Norme NFP 68 203.1 - 68203.2 et autres DTU en vigueur selon la nature des locaux.
- \* Toutes sujétions pour façon de joues.

**Caractéristiques :**

- \* Référence : "Ekla" de chez Rockfon. Module 600\*600\*20 mm d'épaisseur ou 1200\*600\*20 mm d'épaisseur ou équivalent.
- \* Bord : Droit.
- \* Réaction au feu A1.
- \* P.V. de classement à fournir obligatoirement.
- \* Absorption acoustique conforme aux normes NF EN 20354 et NF EN 11654. Alpha W  $\geq 1.00$ .

**Localisation :**

Plafond sur sanitaire petits.  
Plafond des wc accolés aux sanitaires petits.  
Plafond sur salle polyvalente et hall.

#### 1.4 Dépose et repose de cloison amovible et accessoires

Dépose et repose des cloisons amovible et accessoires compris :

- \* Dépose avec soins des bancs des tablettes et autres accessoires fixés sur les dites cloisons.
- \* Dépose avec soins des cloisons amovible compris portes, panneaux, ossature et fixations au sol et sur parois.
- \* Toutes manutentions pour stockage et protection nécessaire sur le chantier.
- \* Repose de l'ensemble des cloisons amovible après la réalisation des travaux de revêtement de sols.
- \* Repose de l'ensemble des bancs, tablettes et autres accessoires fixés sur les dites cloisons.
- \* Compris tous accessoires et toutes sujétions pour une finition parfaite de l'ouvrage

**Localisation :**

Entre vestiaire dans dégagement hall.  
Sanitaires des petits (donnant sur hall).  
Sanitaires des grands (donnant sur dégagement).

## 2 PEINTURE

### 2.1 Observation

Il n'est prévu aucuns travaux dans la salle de repos.

### 2.2 Protection sols.

Protection par bâche polyane avant le début des travaux de tous les locaux et de tous les appareils situés dans la zone travaux, afin d'éviter leur détérioration. Compris toutes sujétions.

#### Localisation :

Classe n°2.  
Bibliothèque.  
Classe n°3.  
Classe n°1.  
Tisanerie.  
Bureau.  
Sanitaires petits.  
Espaces communs hall et dégagements.  
Salle polyvalente.  
Salle des maitres.  
Sanitaires E sur dégagement hall.

### 2.3 Peinture acrylique sur anciens plafonds intérieurs

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1, sur anciens plafonds peints ou revêtus. Les travaux comprennent :

- \* Lessivage ou arrachage à vif de revêtements.
- \* Rebouchage ponçage.
- \* Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses.
- \* Impression.
- \* Rebouchage et/ou calicotage des fissures.
- \* Raccords d'enduit nécessaires.
- \* Ponçage et époussetage.
- \* Couche intermédiaire acrylique satinée ou mate.
- \* Couche de finition acrylique satinée ou mate.
- \* Finition A.

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)  
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE  
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)  
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 04 ISOLATION -PLATRERIE - PEINTURE - FAIENCE

---

**Localisation :**

Classe n°2.  
Bibliothèque.  
Classe n°3.  
Classe n°1.  
Tisanerie.  
Bureau.  
Espaces communs hall et dégagements.  
Salle des maitres.  
Sanitaires E sur dégagement hall.

## 2.4 Peinture acrylique sur anciennes parois intérieures.

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1, sur parois verticales anciennes peintes ou revêtues. Les travaux comprennent :

- \* Lessivage ou arrachage à vif de revêtements.
- \* Rebouchage ponçage.
- \* Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses.
- \* Impression.
- \* Rebouchage et/ou calicotage des fissures.
- \* Raccords d'enduit nécessaires ou ratissage général.
- \* Ponçage et époussetage.
- \* Couche intermédiaire acrylique satinée ou mate.
- \* Couche de finition acrylique satinée ou mate.
- \* Finition A.

**Localisation :**

Classe n°2.  
Bibliothèque.  
Classe n°3.  
Classe n°1.  
Tisanerie.  
Bureau.  
Sanitaires petits **y compris** sur cloisons modulable.  
Espaces communs hall et dégagements.  
Salle polyvalente.  
Salle des maitres.  
Sanitaires E sur dégagement hall, **non compris** sur cloisons modulable.

## 2.5 Peinture sur bois intérieurs anciens.

---

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)  
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE  
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)  
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 04 ISOLATION -PLATRERIE - PEINTURE - FAIENCE

---

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1, sur bois intérieurs anciens, peints.

Les travaux comprennent :

- \* Brossage, époussetage.
- \* Lessivage.
- \* Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses.
- \* Impression.
- \* Rebouchage.
- \* Révision d'enduit.
- \* Ponçage, époussetage.
- \* Couche intermédiaire.
- \* Couche de finition glycéro satiné.
- \* Finition A.

**Localisation :**

Dans tous les locaux ci-avant sur :

Portes et huisseries.

Plinthes.

Bandeaux cache tringle devant les baies.

Châssis fixe sur cloison intérieure.

Boiseries intérieures.

## 2.6 Peinture sur bois intérieurs neufs.

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1, sur bois intérieurs neufs, rabotés et poncés. Les travaux comprennent :

- \* Brossage.
- \* Impression.
- \* Rebouchage.
- \* Ponçage.
- \* Enduit repassé.
- \* Ponçage à sec.
- \* Couche intermédiaire.
- \* Révision.
- \* Couche de finition glycéro satiné.
- \* Finition A.

**Localisation :**

Les plinthes neuves.

## 2.7 Peinture microporeuse Lucite sur bois extérieurs et intérieurs anciens.

Travaux de peinture microporeuse en dispersion à base de résine acrylique modifiée "Lucite Spéciale bois plus", appliquée en 3 couches, sur bois extérieurs anciens peints assemblés ou non. Les travaux comprennent :

- \* Brossage, époussetage.
- \* Lessivage.
- \* Grattage des parties mal adhérentes, ouverture des crevasses.
- \* Rebouchage. Ponçage à sec.
- \* Imprégnation "Delta".
- \* Sous couche "Lucite spéciale bois plus".
- \* Couche intermédiaire "Lucite spéciale bois plus".
- \* Couche de finition "Lucite spéciale bois plus".
- \* Finition A.

### Localisation :

Toutes les planches de rives et bandeaux existants en façades extérieurs.

Tous les lambris existants en débord de toit extérieurs.

Tous les lambris existants en façades extérieurs.

Les bois de charpente apparents sous les auvents (Triangulation).

Les bois de charpente apparents dans la salle polyvalente et hall (Pannes et arbalétriers).

Les poutres et jambes de force formant linteaux bois apparents sur châssis coulissant dans la salle polyvalente.

Les panneaux et jambes de force formant allège bois apparents sous châssis en partie haute dans la salle polyvalente.

Les bois de charpente (Triangulation) et le lambris en plafond intérieur du sas devant la salle des maîtres.

## 2.8 Peinture microporeuse Lucite sur bois extérieurs neufs.

Travaux de peinture microporeuse en dispersion à base de résine acrylique modifiée "Lucite Spéciale bois plus" appliquée en 3 couches, sur bois extérieurs assemblés ou non. Les travaux comprennent :

- \* Brossage, époussetage.
- \* Rebouchage. Ponçage à sec.
- \* Imprégnation "Delta".
- \* Sous couche "Lucite spéciale bois plus".
- \* Couche intermédiaire "Lucite spéciale bois plus".
- \* Couche de finition "Lucite spéciale bois plus".
- \* Finition A.

### **Localisation**

Les châssis bois neufs.  
Les planches de rives neuves.  
Les lambris neufs en débord de toit extérieurs.

## **2.9 Peinture sur ouvrages métalliques anciens peints.**

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1 sur métaux anciens peints. Les travaux comprennent :

- \* Brossage, enlèvement totale de la calamine, époussetage.
- \* Lessivage.
- \* Grattage des parties mal adhérentes.
- \* Couche primaire antirouille.
- \* Couche intermédiaire.
- \* Couche de finition glycéro satinée brillant.
- \* Finition A.

### **Localisation :**

Le garde-corps sur la rampe de la salle polyvalente.  
La trappe d'accès toiture terrasse en parois intérieur du sas devant la salle des maitres.  
Les tuyauteries apparentes.

## **2.10 Peinture sur ouvrages métalliques intérieurs neufs avec primaire.**

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1 sur métaux ferreux livrés avec une couche primaire inhibitrice de corrosion. Les travaux comprennent :

- \* Nettoyage, dépeussierage.
- \* Retouche de la couche primaire.
- \* Couche intermédiaire.
- \* Couche de finition glycéro satinée brillant.
- \* Finition A.

### **Localisation :**

Les tuyauteries neuves apparentes.

## **3 FAIENCE**

### 3.1 Piquage de faïence mural et reprise enduit.

- Piquage de revêtement mural tel que faïence ou carrelage ou équivalent, compris :
- \* Réfection de l'enduit au plâtre THD sur 10 mm d'épaisseur moyenne, afin d'obtenir un support apte à recevoir un revêtement de faïence ou une peinture.
  - \* Raccords d'enduit nécessaires sur existant.
  - \* Toutes manutentions pour enlèvement des déblais aux décharges publiques.

#### **Localisation :**

- Dans sanitaires des petits.  
Dans sanitaires E sur dégagement hall.

### 3.2 Faïence murale collée sur parois verticales

Revêtement mural en carreaux céramiques, mise en œuvre conformément à la norme **NF DTU 52.2 P1-1-1 juin 2022**, compris :

#### **Étanchéité. (Avis technique exigé)**

- \* Une étanchéité système "Mapegum WPS SPEC" de chez "Mapei" ou équivalent au préalable comprenant :
- \* Préparation du support afin qu'il soit sain et apte à recevoir le produit.
- \* Un couche de primer G sur tous supports.
- \* Application de "Mapegum WPS" avec pose d'une bande d'armature en tissu polyester caoutchouté "Mapebande" marouflé dans le produit frais notamment au droit des points singuliers (remontées en plinthes, angles etc.)
- \* Un première passe de "Mapegum WPS" sur tous supports.
- \* Une deuxième passe de "Mapegum WPS" sur tous supports.
- \* Un joint périphérique au mastic polyuréthane de 1ère catégorie après réalisation de l'étanchéité.

#### **Faïence :**

- \* Fourniture et pose collée conformément au **DTU 52.2 P1-1-1** et à la colle spéciale (Avis Technique du produit employé exigé) de carreaux céramiques.
  - \* **Support courant** : La colle employée devra avoir un certificat de certification "CERTIFIÉE CSTB" conformément au cahier "e-Cahier du CSTB 3522".
  - \* **Support carrobrié** : La colle employée doit faire l'objet d'un Avis Technique et d'un "certifi-cat CSTBat" et être adaptée au liant colle de montage et au degré d'exposition à l'eau du local.
  - \* Toutes sujétions pour coupes, percement etc.
  - \* Largeur des joints suivant **DTU 52.2 P1-1-1** en fonction de la surface traitée. Pose à joint nul non admise.
  - \* Rejointoiement avec produit spécial prêt à l'emploi et teinté masse.
  - \* Un joint périphérique au mastic polyuréthane de 1ère catégorie après la pose de la faïence sur tous les angles rentrants horizontaux.
-

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)  
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE  
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)  
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 04 ISOLATION -PLATRERIE - PEINTURE - FAIENCE

---

**Référence :**

- \* Faïence 20\*40 blanche ou de couleur vive.
- \* Référence à préciser par l'entreprise lors de sa remise de prix.

**Localisation étanchéité :**

Sur toutes les parois derrière la faïence.

**Localisation faïence :**

**Sanitaires des petits :**

Sur les parois périphériques (sauf cloison sur amovible) et sur 160 cm de hauteur.  
Au pourtour de la douche sur toute sa hauteur.

**Sanitaires E sur dégagement hall.**

Sur les parois périphériques (sauf cloison sur amovible) et sur 160 cm de hauteur.

### 3.3 Ressuivi de faïence

Ressuivie de faïence, compris remplacement à l'identique des carreaux cassés, et rejointoiement avec produit approprié et toutes sujétions pour une finition parfaite.

**Localisation :**

Les faïences dans la tisanerie.

## 4 **DIVERS**

### 4.1 Dépose de plinthes de toutes natures

Dépose complète de plinthes carrelage et bois, compris rebouchage des trous et raccords d'enduit nécessaires de façon à permettre sans autres travaux la pose de plinthes neuves en bois. Compris toutes manutentions et enlèvement des ouvrages aux décharges publiques.

**Localisation :**

Sans sanitaires E.

Dans sanitaires des petits.

Dans Wc handicapé/dgt/wc normal, accolé aux sanitaires petits.

#### 4.1 Raccord et Reprise des finitions intérieures au droit des châssis

Raccord et Reprise des finitions intérieures comprenant :

- \* Reprise en périphérie des châssis, par projection de mousse isolant ou autre produit isolant.
- \* Raccord de plâtre ou plaque de plâtre en périphérie des châssis.
- \* Tous calfeutrements nécessaires.
- \* Raccord de peinture de même coloris que l'existant en périphérie des châssis.
- \* Compris tous accessoires et toutes sujétions pour une parfaite finition.

**Localisation :**

Au pourtour des châssis remplacés.

#### 4.2 Raccords d'enduit et de peinture.

Raccords d'enduit et de peinture après le passage des autres corps d'état. Compris toutes sujétions.

**Localisation :**

Pour l'ensemble du chantier.

#### 4.3 Nettoyage en fin de chantier.

Nettoyage général en fin de chantier de tous les locaux et de tous les appareils dans tous les locaux, compris :

- \* Vitres et glace, appareils sanitaires, faïence, sols, terrasses, etc.
- \* Enlèvement de toutes les étiquettes, sur les revêtements de sol, sur tous les appareils et plus particulièrement sur les appareils sanitaires.
- \* Liste non limitative.

**Localisation :**

Pour l'ensemble du chantier

## 5 VARIANTE PLAFOND GYPTONE

### 5.1 Plafond acoustique en plaques Gyptone non démontable.

Plafond suspendu rampant non démontable en plaques de plâtre **Gyptone pré-peintes en usine**, mis en œuvre conformément au DTU 25.41 et aux recommandations du fabricant.

Plafond permettant l'intégration de luminaires et de grilles de ventilations ou autres ouvrages et comprenant :

#### Ossature

- \* Suspentes réglables. Type et longueur suivant coupes plan architecte, y compris tiges filetées avec brides et écrous si nécessaire, fixées à la structure bois.
- \* Une ossature métallique placostil en acier galvanisé appropriée.

#### Plafond

- \* Plafond en plaques de plâtre **M1 à peindre Gyptone Activ'Air® QUATRO** de 13 mm d'épaisseur. Pose vissée.
- \* Finition prépeinte en usine. Coloris blanc et pouvant rester tel quel.
- \* Absorption acoustique conforme aux normes NF EN 20354 et NF EN 11654.
- \* Rejointoiement des plaques compris enduit de collage, bande placoplâtre micro perforée et armée pour angles saillants et enduit de finition placoplâtre.
- \* Garnissage du vide en forme de solin entre le plafond et les murs de façon à obtenir un calfeutrement étanche.
- \* Traitement des cueillies au droit des cloisons de distribution par bandes et enduit.

#### Référence plaques :

- \* Plaques **Gyptone® Activ'Air® Quattro 41**.
- \* Absorption acoustique Alpha W 0.50.
- \* Perforation carrée.
- \* Taux de perforation : 16%.
- \* Absorption acoustique : aw 0,70 (L).

#### Localisation :

Plafond sur salle polyvalente et hall.

### 5.2 Peinture acrylique sur plafonds en plaques de plâtre neuves.

Travaux de peinture selon la série des DTU 59.1, sur plafonds en plaques de plâtre à épiderme cartonné. (Conforme au DTU 25.41 et 25.42). Les travaux comprennent :

- \* Epoussetage.
- \* Impression isolante.

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE THURET (63)  
PROJET : RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE - BÂTIMENT HISTORIQUE  
ADRESSE : 63 THURET

PHASE (DCE)  
DOSSIER DCE DU 30/09/2024

LOT 04 ISOLATION -PLATRERIE - PEINTURE - FAIENCE

---

- \* Rebouchage.
- \* Révision des joints à l'enduit.
- \* Enduit repassé aspect lisse.
- \* Ponçage et époussetage.
- \* Couche intermédiaire.
- \* Révision.
- \* Couche de finition acrylique satiné ou mate.
- \* Finition A.

**Localisation :**

Plafond GYPTONE sur salle polyvalente et hall.